

Premières Assises nationales **Culture et Régions**

25 ■ 26 janvier 2012
Lyon, Hôtel de Région

« Le poète a toujours le dernier mot. »

Jean Vilar, *De la Tradition théâtrale*, Gallimard, 1955

Avec un peu de malice, on pourrait dire qu'en matière culturelle, les régions sont, en quelque sorte, des intruses. À deux titres au moins. Dernières arrivées dans le concert des puissances publiques, rien ne les oblige à se préoccuper de culture. Et pourtant, elles le font dès l'origine – en tout cas, certaines d'entre elles, alors même qu'elles n'étaient que des établissements publics –, et elles ne cesseront de le faire. De quoi se mêlent-elles ?

Dans un domaine traditionnellement jacobin, elles ont incontestablement acquis une véritable crédibilité, au point d'apparaître comme un partenaire incontournable. Comment cette position intermédiaire, tellement contestée dans un premier temps, a-t-elle pu apparaître comme totalement pertinente ? Qu'est-ce que cette région, financeur minoritaire et cependant essentiel ? Sans compétence définie (à une exception près) et toutefois constamment sollicitée ? Quels sont les traits communs, mais aussi les spécificités des politiques régionales en matière artistique et culturelle ? Sur quels sujets ont-elles particulièrement marqué leurs efforts ? Quels nouveaux horizons pourraient-elles chercher à atteindre ? Comment se situent-elles désormais dans l'architecture du partenariat public ?

Aujourd'hui, au-delà de l'apport financier – près d'un milliard d'euros – les régions représentent plus qu'elles-

mêmes. Dans ce mouvement de décentralisation qui semble irréversible, elles apparaissent comme l'échelon pertinent au service d'une autre configuration du paysage culturel et artistique français. Quelles que soient les évolutions de cette décentralisation culturelle, il faudra passer par elles.

C'est l'objet de ces Assises : mettre en valeur à partir des expérimentations réussies sur de nombreux territoires, de nouvelles pistes susceptibles de modifier des approches convenues, de tracer des perspectives inédites.

C'est aussi un rendez-vous souhaité qui devrait capitaliser le travail des commissions culturelles de l'ARF qui, particulièrement depuis 2004, se sont réunies régulièrement, ont travaillé et n'ont eu de cesse d'imposer l'échelon régional au sein des instances partenariales. À l'aube d'une nouvelle étape de la décentralisation – quelle qu'en soit la configuration – cette réflexion collective qui embrasse l'ensemble du champ artistique et culturel – à la fois bilan et projection – apparaît plus qu'utile, indispensable.

Un rendez-vous de « haute nécessité » comme le diraient nos amis d'outre-mer.*

* *Manifeste pour les « produits » de haute nécessité*, E. Breleur, P. Chamoiseau, S. Domi, G. Delver, É. Glissant, G. Pigeard de Gurbert, O. Portecop, O. Pulvar, J.-C. William, 2009.

MERCREDI
25
JANVIER

■ 14h00
Accueil

■ 14h30
Paroles d'ouverture

Farida Boudaoud, vice-présidente déléguée à la Culture et à la Lutte contre les discriminations de la Région Rhône-Alpes,
Karine Gloanec Maurin, présidente de la commission Culture de l'ARF, vice-présidente de la Région Centre,
Marion Mazauric, directrice des éditions du Diable Vauvert.

■ 15h00
Introduction
et présentation
des journées

Alain Van Der Malière,
Jean-Pierre Saez, directeur
de l'Observatoire des politiques
culturelles

■ 15h30
Ateliers thématiques

EUROPE ET INTERNATIONAL

Comment la culture est-elle mobilisée dans les relations extérieures des régions? Comment les régions envisagent-elles leurs échanges culturels internationaux? Dans quelle mesure favorisent-elles la mobilité de leurs artistes à l'international? Quelle place font-elles à l'accueil de spectacles et d'artistes étrangers? Quelles difficultés rencontrent-elles? Qu'en est-il de la construction d'une Europe culturelle des régions? Comment les régions utilisent-elles les programmes de l'Union européenne pour leur développement culturel? Comment s'emparent-elles de la question de la coopération culturelle transfrontalière? Que retenir de l'action culturelle des Eurorégions?

ARTISTES ET PROJETS CULTURELS DE TERRITOIRE

Comment les régions favorisent-elles la présence des artistes sur leur territoire? Quelles sont les politiques de soutien à la création et à la diffusion artistiques mises en œuvre? Selon quelles modalités sont-elles élaborées? À quels dispositifs d'action publique donnent-elles lieu? Qu'est-ce qu'un projet culturel de territoire pour une région? En quoi cette échelle territoriale se distingue-t-elle des autres niveaux d'intervention? Comment les régions envisagent-elles la dimension culturelle de l'aménagement du territoire? Quel rôle jouent-elles en matière de coordination interrégionale? Quelles formes d'action collective observe-t-on? Comment les régions prennent-elles en compte les disparités de leur territoire? Comment intègrent-elles la discontinuité des espaces urbanisés et ruraux? Quelle aide apportent-elles à la mobilité intra et interrégionale des artistes? Quelle place font-elles à l'éducation artistique et culturelle? Quelles formes de coopératives techniques et de production artistique peut-on imaginer à l'échelle régionale?

■ 18h00
Fin de la journée

Un moment de convivialité
sera offert par la Région Rhône-Alpes
à l'issue de cette journée

JEUDI
26
JANVIER

■ 9h00
Accueil

■ 9h15
Ateliers thématiques

GOVERNANCE CULTURELLE ET TRANSVERSALITÉ

Quels sont les modes de gouvernance culturelle des territoires régionaux ? Comment les régions organisent-elles leur coopération avec les autres collectivités publiques et les acteurs privés ? Peut-on définir une spécificité de l'échelon régional en l'absence de compétence générale obligatoire ? Quelles relations les régions entretiennent-elles avec les intercommunalités et les pays ? Peuvent-elles jouer un rôle de chef de file dans certains domaines d'intervention culturelle et artistique ? Lesquels ? Comment envisager les effets de la nouvelle réforme des collectivités territoriales ? Dans ce contexte, quel pourrait être le repositionnement de l'État ? Un nouveau mouvement de décentralisation culturelle est-il souhaitable ? La culture constitue-t-elle une dimension transversale de l'action publique des régions ? Dans quelle mesure est-elle prise en compte dans d'autres domaines d'intervention régionale ? Ces dynamiques transversales présentent-elles un risque d'instrumentalisation des questions culturelles ?

INDUSTRIES CULTURELLES ET NUMÉRIQUES

Comment les régions s'inscrivent-elles dans la nouvelle économie culturelle et créative ? Comment prennent-elles en compte les nouveaux défis de création, d'éducation et d'inégalité d'accès liés à l'essor des cultures numériques ? Le tournant cognitif du capitalisme constitue-t-il un enjeu important pour le développement régional ? Comment créer les conditions d'une rencontre entre les arts, la science et les nouvelles technologies ? Quelles sont les formes d'organisation spatiale des industries culturelles ? Les régions peuvent-elles contribuer à la structuration de filières, de clusters et de regroupements d'acteurs dans ce domaine ?

PATRIMOINES ET SOCIÉTÉ

Comment les régions se saisissent-elles des questions patrimoniales ? De quels patrimoines s'agit-il ? En quoi les approches des régions diffèrent-elles de celles des services de l'État ? À quels récits sur le territoire régional font-elles référence ? Quelles sont les politiques menées en matière d'entretien et de restauration du patrimoine, de diffusion des patrimoines architectural et muséal ? Témoignent-elles d'une volonté de construire et de valoriser une identité régionale ? Comment les régions se sont-elles emparées du transfert de l'inventaire ? Les services de l'inventaire ont-ils trouvé leur place dans l'administration régionale ? De quelle manière les enjeux de diversité linguistique et culturelle sont-ils traités à l'échelle régionale ? À quel projet de société cela renvoie-t-il ?

■ 11h30
Restitution des ateliers
en séance plénière

Discutant : Pierre Sauvageot,
compositeur et directeur de Lieux
Publics, Centre national de création
à Marseille.

■ 13h00
Conclusion

Alain Rousset, président de l'ARF,
président de la Région Aquitaine,
Jean-Jack Queyranne, président
de la Région Rhône-Alpes.

■ À partir de 13h30
Rencontres libres
entre élus et
professionnels

Les Assises nationales « Culture et Régions » se tiendront au siège de la Région Rhône-Alpes, à Confluence

Hôtel de la Région Rhône-Alpes
1, esplanade François-Mitterrand
69002 Lyon
Tél. : 04 26 73 40 00

Accès :

Métro A Perrache, Tram T1,
Bus n°63-8-91
www.tcl.fr

Cars du Rhône
Lignes 105-125-185
www.rhone.fr

À pied, 12 mn de la gare Perrache

- 1 : Parking Gare SNCF Perrache
- 2 : Parking Cours Charlemagne
- 3 : Arrêt Montrochet



Inscriptions :

<http://assisesculturearf.monooti.net>

Renseignements :

ARF
282, boulevard Saint-Germain
75007 Paris
Tél. : 01 45 55 82 48
Fax : 01 45 50 20 38
regions.de.france@arf-regions.org
www.arf.asso.fr



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE ■

282, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris
Tél : 33(0)1 45 55 82 48 - Fax : 33(0)1 45 50 20 38
regions.de.france@arf-regions.org
www.arf.asso.fr